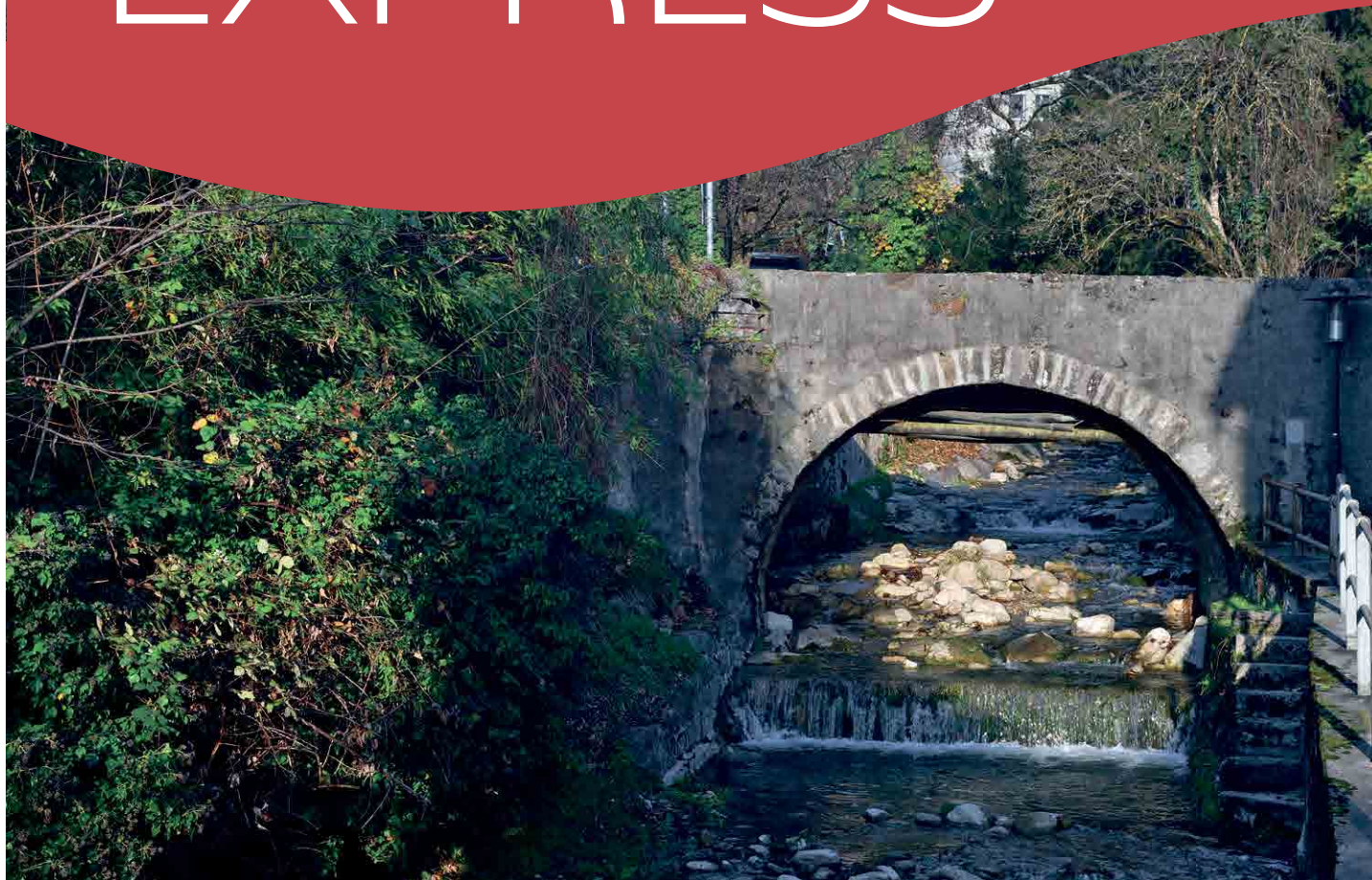


L'ÉCHOMUNAL EXPRESS

PUBLICATION OFFICIELLE DE
LA COMMUNE DE LUTRY
MARS 2026



TRAVAUX

Une Lutrive plus belle et plus accueillante

Un projet de renaturation du bas de la Lutrive sera mis à l'enquête publique du 11 mars au 9 avril 2026. Il vise à rendre notre rivière plus large et plus naturelle, tout en limitant les risques d'inondation.

«Aujourd'hui, la Lutrive est un triste conduit entre deux murs. Demain, ce sera une belle rivière, avec des berges en pente douce et une végétation accueillante pour que la vie foisonne à nouveau,» se réjouit Etienne Blanc, Municipal des Travaux et Domaines. Après presque un siècle de canalisation, le dernier tronçon de la Lutrive, depuis la route cantonale jusqu'au lac, sera bientôt restitué à la nature et à la population. Une partie des murs existants seront détruits et remplacés par des talus qui auront pour effet d'élargir considérablement le cours d'eau: l'ensemble occupera quinze à vingt mètres de large contre environ cinq à l'heure actuelle. À l'embouchure, le projet offrira davantage de place à la dynamique naturelle, ce qui favorisera la formation d'alluvions et le développement d'une flore typique des milieux aquatiques.

Des arbres, des buissons et une végétation riveraine variée accueilleront de nombreux animaux, comme la couleuvre vipérine, qui est une espèce prio-

ritaire au niveau régional, la salamandre tachetée, les libellules ou le martin-pêcheur. La renaturation de la rivière entraînera aussi la création de zones plus profondes et une plus grande diversité d'écoulements, ce qui sera bénéfique à de multiples sortes de poissons, à commencer par la truite lacustre, aujourd'hui en danger, qui pourra désormais remonter depuis le lac.

Des bénéfices pour la population

Plus visible, plus verte et plus accessible, la rivière deviendra un véritable corridor paysager entre la route cantonale et le lac. Un chemin piétonnier sera d'ailleurs aménagé le long du cours d'eau, avec des passages ponctuels pour pouvoir s'approcher. Les élèves du collège du Grand-Pont disposeront même d'espaces adaptés pour observer la Lutrive et y mener des activités pédagogiques. Les futures plantations et les surfaces perméables constitueront des îlots de fraîcheur bienvenus à proximité immédiate du centre historique.

Le projet aura des conséquences sur les franchissements de la rivière. Le Grand-Pont, la passerelle des Combes et celle du quai, localisée tout à l'embouchure de la Lutrive, seront remplacés par de nouveaux ouvrages plus longs, plus larges et mieux sécurisés. L'actuel pont qui se situe dans le prolongement du Quai Gustave-Doret et la passerelle des jardins communaux, de leur côté, seront démolis sans être reconstruits.

Une rivière moins menaçante

Le projet de renaturation répond surtout à un enjeu de sûreté. Le gabarit actuel du canal ne correspond plus aux normes de protection contre les inondations. Aujourd'hui, il risque de déborder dès que le débit de l'eau excède 15m³/s. Demain, le bourg sera mieux sécurisé, puisque la rivière pourra absorber un flux de 25m³/s, ce qui ne devrait arriver qu'une fois par siècle. Même une crue vraiment exceptionnelle de 30m³/s ne provoquerait pas de dégâts importants.

Même si c'est avant tout la population qui en bénéficiera, la renaturation de la Lutrive répond à des enjeux qui dépassent Lutry. C'est pourquoi cette démarche complexe a nécessité une coordination entre les services communaux et les autorités à tous les niveaux: la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud, mais aussi l'Office fédéral de l'environnement.

Si tout se passe bien et que le projet ne rencontre pas d'opposition, le service Travaux et Domaines envisage de démarrer les travaux courant 2027. Ils devraient durer à peu près un an. Le budget total est évalué à environ 7 millions de francs, dont près des deux tiers subventionnés par la Confédération et le canton. Selon les estimations actuelles, le coût à la charge de la Commune se monte à un peu plus de 2,2 millions de francs.

Pour consulter la mise à l'enquête publique:
sit.lutry.ch/enquetes-publiques.html

AGENDA

Programme complet sur: lutry.ch/agenda

7-20
MARS

EXPOSITION Villa Andrea

Photographies de Simon Devillers
Villa Mégroz, de 14 h à 18 h

14
MARS

VIE SOCIALE Second Héritage

Vide-dressing de luxe, 1^{re} édition
Salle du Grand-Pont, de 10 h à 17 h

15
MARS

CONCERT Hommage à Bernard Reichel

Temple de Lutry, 17 h
templedelutry.ch

21
MARS

ENVIRONNEMENT Repair Café Lutry

Grande salle du Grand-Pont
De 9 h à 18 h 30
repaircafelutry.ch

VIE COMMUNALE

ENTRÉES ET SORTIES DE LOCATAIRES

Selon la loi sur le contrôle des habitants, les logeurs, propriétaires et gérants d'immeubles doivent annoncer à l'Office de la population chaque entrée et sortie de locataires. Cette obligation s'applique également en cas de sous-location ou de changement de logement à la même adresse. Pour toute question, l'Office de la population se tient à votre disposition.

VISITE GUIDÉE DU BOURG DE LUTRY

Deux fois par an, au printemps et en automne, la Commune propose une visite guidée pour (re)découvrir le patrimoine historique du bourg. Les visites de cette année se tiendront le **samedi 2 mai** et le **samedi 3 octobre** à 14 h 30, avec Nathalie Roman et Jean-Pierre Bastian comme guides. Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire auprès du Greffe municipal:

☎ 021 796 21 21 ou ✉ greffe@lutry.ch



VIE COMMUNALE

Déchèterie : mieux organisée et plus sûre

La configuration de la déchèterie a été repensée afin de garantir la sécurité des usagers. Visite guidée.

La déchèterie de Flon-de-Vaux a fait de l'ordre. Le site a été réorganisé et propose désormais des parcours bien séparés pour les voitures et pour les piétons, quinze places de parc délimitées, une zone de stationnement destinée au déchargement des déchets verts et des lieux de tri réagencés. Le joyeux tohu-bohu qui régnait, où l'on pouvait se garer au plus près des bennes — pratique pour soi, mais pas forcément pour les autres —, est désormais révolu.

Cette nouvelle configuration répond directement aux obligations légales actuelles. « Les Communes sont tenues de gérer leurs déchèteries conformément aux normes cantonales. A la suite d'une nouvelle formation suivie par le responsable de la voirie, nous avons

analysé l'organisation de l'espace et conclu qu'une évolution était nécessaire au regard des plus récentes exigences », explique Loïc Lair, chef du service Travaux et Domaines. Le bureau technique de la Commune a piloté les travaux en interne et en a confié la réalisation à des entreprises spécialisées. « Le marquage provisoire a été apposé à la fin de l'année, et les lignes définitives seront peintes au printemps, lorsque les températures le permettront », précise-t-il.

Un parcours plus sûr

Les nouvelles places de parc sont particulièrement généreuses en taille. Elles permettent d'ouvrir complètement les portières afin de décharger confortablement les véhicules. « Dans le cas

où les charges seraient trop lourdes, les auxiliaires de la déchèterie prêtent volontiers main-forte », promet Loïc Lair. Quant aux passerelles permettant l'accès aux bennes, elles sont dorénavant équipées de garde-corps afin de prévenir tout risque de chute. « L'objectif était de rendre la déchèterie plus sûre pour la population, à chaque moment du parcours, et il a été atteint », conclut-il.

Les tendances à Lutry

Selon l'office « Statistique Vaud », le taux de collecte séparée, c'est-à-dire la proportion de déchets qui peuvent être effectivement recyclés, se montait en 2024 à 58,3 % à l'échelle cantonale. Et à Lutry ? Il se situait la même année à 55,3 %, soit légèrement en dessous de la moyenne vaudoise, mais loin des lanternes rouges, qui ne recyclent qu'environ 35 % de leurs déchets. Bref, les résultats sont encourageants, mais une marge d'amélioration existe. Certaines données de la Commune témoignent d'ailleurs d'efforts marqués, ou alors de petits penchants qui font sourire : 120 kg de biodéchets par habitant ont été récoltés à Lutry, contre 90 kg en moyenne cantonale. Quant aux capsules à café, 1,6 kg par habitant ont été collectés dans notre localité, contre 0,5 kg à l'échelle du canton. Un petit espresso pour la route ?

DÉCHETS

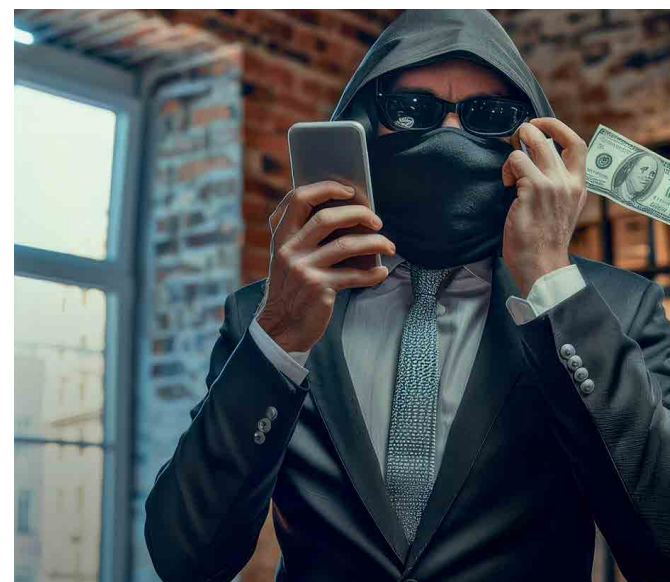
PROCHAINS RAMASSAGES DES DÉCHETS ENCOMBRANTS



POLICE DE PROXIMITÉ

FAUX POLICIERS/FAUX BANQUIERS: SOYEZ VIGILANTS!

Des escrocs, visant souvent les seniors, se font passer par téléphone pour des policiers ou des banquiers. Ils évoquent un problème de carte bancaire et annoncent l'envoi d'un agent à domicile pour récupérer cartes ou objets de valeur. Il s'agit d'une arnaque: la police ne vient jamais chercher cartes, argent ou biens chez des particuliers. Ne donnez jamais d'informations personnelles, de code NIP ni vos cartes à un inconnu. En cas de doute, raccrochez et appelez immédiatement le 117.



UNE ASSOCIATION LOCALE, TROIS QUESTIONS

« Briser les tabous et agir ensemble »



Hadjenana Mahamat Abouna
Présidente d'Ensemble Sawa

Quels sont les objectifs de l'association ?

Depuis fin 2023, Ensemble SAWA a acquis le statut d'ONG. L'organisation poursuit son engagement dans la lutte contre la précarité menstruelle au Tchad, par la fabrication et distribution de protections hygiéniques lavables. Pour elle, la santé intime des femmes, l'accès à des connaissances fiables, à du matériel adapté et à une éducation continue constituent des droits fondamentaux.

Quelles sont les nouveautés ?

L'ONG a lancé la production de culottes menstruelles et dispose de deux ateliers employant 14 personnes. En 2025, 3700 femmes ont bénéficié de protections menstruelles. La même année, un projet d'appui à la santé menstruelle et à l'hygiène scolaire et communautaire a été lancé en partenariat avec Women's hope. Des travaux de réhabilitation de sanitaires sont également menés dans les écoles afin d'améliorer l'hygiène et la sécurité des élèves. Ces actions se poursuivront en 2026.

Quels sont les projets à venir ?

Ensemble SAWA souhaite développer sa production locale et étendre ses activités à d'autres régions, notamment avec l'ouverture de deux nouveaux ateliers au nord du pays. Elle entend poursuivre son travail de plaidoyer, renforcer ses actions éducatives afin de faire évoluer durablement les mentalités et développer sa collaboration avec la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Informations sur: ensemblesawa.ch

LUTRY D'AVANT

Lutry les pieds dans l'eau

Le dimanche 6 juillet 1930, Lutry pensait savourer un paisible après-midi d'été. Pourtant, entre 16 h et 18 h, le ciel en décide autrement : un orage d'une rare violence s'abat sur la commune. La Lutrive se transforme en torrent furieux sur son parcours. En raison des pluies torrentielles, boue, pierres et troncs arrachés dévalent des hauts vers le lac, coupant routes et chemins de fer, ravinant les vignes et rendant de nombreux lieux inhabitables.

Photo : collection T. Buche



L'épisode marque durablement les esprits. Dans les années suivantes, des travaux d'aménagement et de

correction de la Lutrive sont entrepris afin de protéger la population de tout débordement.



ASTUCE DURABLE

ADOPTER L'ARROSAGE RESPONSABLE

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est le moment idéal pour installer un récupérateur d'eau de pluie. Facile à mettre en place, il permet d'arroser le potager ou les plantes d'intérieur sans recourir à l'eau potable. Gratuite et naturellement douce, l'eau de pluie convient parfaitement aux végétaux. En la récupérant, vous réduisez votre consommation d'eau du réseau, préservez les ressources naturelles et allégez votre facture. Un geste simple, écologique et économique pour accueillir le printemps de manière responsable.

EN CHIFFRES

68'508
m³

C'est le volume d'eau produit par les sources de la Commune en 2025, soit 6,84% de l'eau consommée.

CIRCULATION

Plus de détails sur lutry.ch/travaux

CHEMIN DES TIOLLES

Dès le 9 mars, la Commune de Lutry interviendra au chemin des Tiolles pour le renouvellement de la conduite d'eau potable. Les travaux se dérouleront par étapes, afin de garantir l'accès à vos propriétés, et s'étendront jusqu'à fin avril 2026.